

# PATRIMOINE

---

# ARCHÉOLOGIQUE

---

DU LITTORAL NORD-MÉDOCAIN

**Que faire en cas de découverte fortuite ?**



**MEDOC  
ATLANTIQUE**  
Communauté de Communes  
*De l'estuaire à l'océan !*



Observations stratigraphiques

# LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE DU LITTORAL MÉDOCAIN

---

**Le littoral nord médocain est riche d'un patrimoine naturel, culturel et archéologique exceptionnel.** Les phénomènes d'érosion marine, qui touchent tout particulièrement ce secteur, peuvent mettre au jour à tout moment sur l'estran des vestiges archéologiques de différents types et époques.

**Dépourvus de tout intérêt économique, mais porteurs d'informations scientifiques essentielles** pour la connaissance des sociétés du passé, ces vestiges peuvent alors être complètement détruits en l'espace de quelques heures ou de quelques jours sous les effets combinés des aléas climatiques (effet de la houle, orages...) et de l'action humaine (piétinement, ramassage d'objets...).

**FACE À CETTE SITUATION, LA COLLABORATION DES CITOYENS DANS LA CONNAISSANCE ET LA PRÉSERVATION DE CETTE ARCHÉOLOGIE LITTORALE EST FONDAMENTALE.**



Fouilles archéologiques

## QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE FORTUITE?

---

Si vous observez sur le littoral quelque chose qui n'est pas naturel et semble ancien, **surtout ne rien toucher et ne rien déplacer**. Merci d'envoyer un courriel au Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM) du Ministère de la Culture en mentionnant votre nom, votre numéro de téléphone, la date, l'heure et le lieu de votre découverte et joindre une photo.





## LE CONTEXTE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL

---

La notion juridique de bien culturel maritime est définie, dans l'article L532-2 du Code du Patrimoine comme suit : «*constituent des biens culturels maritimes les gisements, épaves, vestiges ou généralement tout bien qui, présentant un intérêt préhistorique, archéologique ou historique, sont situés dans le domaine public maritime ou au fond de la mer dans la zone contiguë*». L'aire géographique est vaste puisqu'elle s'étend de la laisse des plus hautes mers jusqu'à la zone économique exclusive, incluant donc l'estran.

**Le bien culturel maritime est invendable, inaliénable et imprescriptible. A ce titre, sa non déclaration et son commerce sont juridiquement répréhensibles.**



## OÙ ENVOYER SON SIGNALLEMENT DE DECOUVERTE ?

Département des Recherches  
Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines  
[le-drassm@culture.gouv.fr](mailto:le-drassm@culture.gouv.fr)

## EN SAVOIR PLUS :

**Projet LITAQ du Pléistocène à l'Anthropocène : connaître les mécanismes passés d'évolution des populations (végétales, animales, humaines) et des milieux pour prédire les réponses futures » :** [litaq.huma-num.fr](http://litaq.huma-num.fr)

**Le panier à saumure de la Lède du Gorp (Grayan-et-l'Hôpital) - histoire d'une découverte :**  
[https://www.youtube.com/watch?v=cBlf\\_cZYqfg](https://www.youtube.com/watch?v=cBlf_cZYqfg)

**Site internet du DRASSM :**  
<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Archeologie/Archeologie-sous-les-eaux>

**Site dédié à l'archéologie sur l'estran :**  
<http://archeologie.culture.fr/archeo-sous-marine/fr/estran-espace-danger>

<p><b>MEDOC ATLANTIQUE</b> Communauté de Communes <i>De l'estuaire à l'océan !</i></p> <p> Ministère de la Culture et de la Communication République Française</p> <p> DRASSM DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES</p>	<p>LabEx Sciences archéologiques de Bordeaux (LaScArBx)</p> <p> Université BORDEAUX  Université BORDEAUX MONTAIGNE</p> <p> CNRS</p> <p>L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE</p> <p> Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale</p> <p> LABORATOIRE D'EXCELLENCE</p> <p> INVESTISSEMENTS D'AVENIR</p> <p> ANR</p> <p>programme financé par l'ANR - n° ANR-10-LABX-52</p>
--	--